

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES**



**LA CONCEPTION**  
LA NATURE... PAISIBLE.  
**AVIS PUBLIC**

**Demande de dérogation  
mineure aux règlements  
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision à une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 12 février 2024, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

**La demande de dérogation mineure # 2024-20001 porte sur la propriété du 2697 route des Érables, identifiée au Cadastre du Québec par le numéro de lot rénové 4 463 473.**

**Elle vise à autoriser un agrandissement d'un étage supérieur d'une résidence située à 1,90 mètres de la ligne latérale alors que l'Annexe du A du Règlement de zonage numéro 14-2006 prévoit une marge latérale, dans la zone HA-5, de 6 mètres, et que l'article 13.5 du Règlement de zonage numéro 14-2006 autorise l'agrandissement d'une construction dérogatoire protégé par droits acquis uniquement à condition de respecter toutes les exigences des règlements de zonage et de construction de la Municipalité.**

**La demande de dérogation mineure vise également à autoriser l'agrandissement d'une résidence dont le pourcentage d'espaces naturels projeté est de 36% alors que le pourcentage d'espaces naturels requis dans la zone HA-5 est de 60%, tel que l'exige l'Annexe A du Règlement de zonage numéro 14-2006.**

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à [direction@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:direction@municipalite.laconception.qc.ca)

Donné à La Conception le 18 janvier 2024.



Josiane Alarie  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

Certificat de publication

Je soussignée Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.municipalite.laconception.qc.ca](http://www.municipalite.laconception.qc.ca), le 18 janvier 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 18 janvier 2024.



Josiane Alarie  
Directrice générale et greffière-trésorière